Tayssir 2022-2023 : le premier versement des bourses dès le 25 avril

Société

Posté par: Administrateur

Publié le : 21-04-2023 11:46:16

Le premier versement des bourses aux bénéficiaires du programme Tayssir au titre de l'année scolaire 2022-2023 aura lieu du 25 avril au 12 mai, annonce mercredi le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.

Par ailleurs, le ministère souligne, dans un communiqué, que les bénéficiaires ayant préalablement déclaré leur relevé bancaire recevront un virement sur leur propre compte dès le 20 avril.

Il invite ainsi les parents et tuteurs des élèves concernés par le programme à retirer leurs bourses auprès des agences de proximité relevant des établissements de paiement agréés par la Caisse nationale de retraites et d'assurances (CNRA), tandis que les bénéficiaires disposant d'un compte bancaire recevront un virement.

Afin de faciliter l'obtention des bourses à l'avenir, le ministère appelle les parents et tuteurs des élèves bénéficiaires à ouvrir un compte bancaire ou un compte de recouvrement dans l'une des agences de paiement agréées au niveau national par la CNRA.

Cette mesure vient en application des dispositions de la convention de partenariat conclue avec la CNRA relevant de la CDG-Prévoyance, portant sur la gestion déléguée du programme Tayssir.

Pour plus d'informations, le ministère invite les familles concernées à se rendre sur le site https://tayssir.cdgprevoyance.ma.

Menara